

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 3 SEPTEMBRE 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de Mme Lucille Clément et M. Armand Beauchemin concernant l'immeuble situé aux 641 et 643, 10^e Avenue Ouest afin de régulariser la situation de l'entrée charretière;
 - 5.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 52, 1^{re} Avenue Ouest (Voyage Vasco);
 - 5.3 Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), volet 1.1 - Réfection des conduites souterraines de la 4^e Rue Est – demande d'aide financière;
 - 5.4 Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), volet 1.1 - Réfection 1^{re} Avenue – phase 3 – demande d'aide financière;
 - 5.5 Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), volet 1.1 - Réfection des conduites souterraines de la 2^e Avenue Est – demande d'aide financière;
 - 5.6 Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), volet 1.1 - Réfection des conduites souterraines des rues des Chênes, des Érables, des Cèdres et des Ormes – demande d'aide financière;
 - 5.7 Adjudication du contrat à Cossette & Perreault construction inc. pour les travaux de construction au 2^e étage au garage municipal;
 - 5.8 Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), volet 1.1 – Remplacement d'une canalisation d'aqueduc traversant la rivière Harricana à proximité du point Desmarais– demande d'aide financière;
 - 5.9 Emprunt au fonds de roulement pour l'acquisition de 2 conteneurs;
 - 5.10 Approbation des prévisions budgétaires 2019 modifiées pour l'Office municipal d'habitation d'Amos;
 - 5.11 Création du Service de développement économique;
 - 5.12 Nomination d'une directrice au Service de développement économique;
6. Procédures :
 - 6.1 Adoption du règlement n° VA-1074 – concernant l'interdiction de tourner à droite au feu rouge à certaines intersections;
 - 6.2 Adoption du règlement n° VA-1076 – concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire;
7. Dons et subventions :
 - 7.1 ;
8. Informations publiques;
 - 8.1 ;
9. 2^e période réservée à l'assistance;
10. Levée de la séance.